

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

 Monsieur  Madame

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

 Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

 Etes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ?  OUI  NON

Avez-vous un numéro fiscal américain TIN (Taxpayer Identification Number) ? | | | | | | | | | | | | | |

Adresse complète : \_\_\_\_\_

 Adresse Mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle : \_\_\_\_\_

 Cochez votre préférence de contact Mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par e-Mail 

 Téléphone :  mobile : \_\_\_\_\_  personnel ou domicile : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_

 Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone 

Je déclare que ma situation familiale et patrimoniale a évolué et que les informations que j'ai communiquées à SMAvie BTP nécessitent d'être actualisées avec mon conseiller vie.

A défaut de déclaration contraire, SMAvie BTP considère que toutes les informations que vous avez communiquées sont toujours actuelles. Dans tous les cas, je m'engage à informer SMAvie BTP de toute modification substantielle de ma situation familiale et patrimoniale.

### IMPORTANT - DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux) FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ

 De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour

Si vous êtes non résident fiscal en France, vous déclarez n'être pas une Personne Politiquement Exposée (personne résidant dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers et qui est exposée à des risques particuliers en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un autre État ou de celles qu'exercent ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être étroitement associées. L561-10 et L561-18 du Code Monétaire et Financier).

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

 Une première avance

 Une nouvelle avance

 Un renouvellement d'une avance en cours

Montant de l'avance demandée : \_\_\_\_\_ €

#### RAPPEL

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, SMAvie BTP procède au remboursement de l'avance (article 5).

#### MODE DE VERSEMENT DE L'AVANCE

 par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal)

 par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

 Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

#### Exemple de calcul du remboursement d'une avance pour le contrat BATIRETRAITE, à valorisation trimestrielle

Avance de 10 000 € le 25/01/2015 remboursée le 25/04/2015

Prise d'effet de l'avance (date de valorisation trimestrielle précédent le 25/01/2015) : 31/12/2014

Remboursement de l'avance (date de valorisation trimestrielle suivant le 25/04/2015) : 30/06/2015

 Hypothèse de taux de valorisation du contrat, net de frais et avant prélèvements sociaux  
entre le 31/12/2014 et le 30/06/2015 : 4,50 % (taux annualisé)

**Remboursement de l'avance = 10 000 X (1 + 4,50 %)<sup>(6/12)</sup> X 1,01 = 10 324,75 €**

Par conséquent, le coût (intérêt + intérêt additionnel) s'élève à 324,75 €

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

 Monsieur  Madame

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

 Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

 Etes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ?  OUI  NON

Avez-vous un numéro fiscal américain TIN (Taxpayer Identification Number) ? | | | | | | | | | | | | | |

Adresse complète : \_\_\_\_\_

 Adresse Mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle : \_\_\_\_\_

 Cochez votre préférence de contact Mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par e-Mail 

 Téléphone :  mobile : \_\_\_\_\_  personnel ou domicile : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_

 Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone 

Je déclare que ma situation familiale et patrimoniale a évolué et que les informations que j'ai communiquées à SMAvie BTP nécessitent d'être actualisées avec mon conseiller vie.

A défaut de déclaration contraire, SMAvie BTP considère que toutes les informations que vous avez communiquées sont toujours actuelles. Dans tous les cas, je m'engage à informer SMAvie BTP de toute modification substantielle de ma situation familiale et patrimoniale.

### IMPORTANT - DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux) FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ

 De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour

Si vous êtes non résident fiscal en France, vous déclarez n'être pas une Personne Politiquement Exposée (personne résidant dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers et qui est exposée à des risques particuliers en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un autre État ou de celles qu'exercent ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être étroitement associées. L561-10 et L561-18 du Code Monétaire et Financier).

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

 Une première avance

 Une nouvelle avance

 Un renouvellement d'une avance en cours

Montant de l'avance demandée : \_\_\_\_\_ €

#### RAPPEL

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, SMAvie BTP procède au remboursement de l'avance (article 5).

#### MODE DE VERSEMENT DE L'AVANCE

 par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal)

 par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

 Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

#### Exemple de calcul du remboursement d'une avance pour le contrat **BATIRETRAITE**, à valorisation trimestrielle

Avance de 10 000 € le 25/01/2015 remboursée le 25/04/2015

Prise d'effet de l'avance (date de valorisation trimestrielle précédent le 25/01/2015) : 31/12/2014

Remboursement de l'avance (date de valorisation trimestrielle suivant le 25/04/2015) : 30/06/2015

Hypothèse de taux de valorisation du contrat, net de frais et avant prélèvements sociaux entre le 31/12/2014 et le 30/06/2015 : 4,50 % (taux annualisé)

**Remboursement de l'avance = 10 000 X (1 + 4,50 %) <sup>(6/12)</sup> X 1,01 = 10 324,75 €**

Par conséquent, le coût (intérêt + intérêt additionnel) s'élève à 324,75 €

**VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)** Monsieur  Madame

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_Etes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ?  OUI  NON

Avez-vous un numéro fiscal américain TIN (Taxpayer Identification Number) ? | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Adresse Mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle : \_\_\_\_\_Cochez votre préférence de contact Mail.  Ne souhaite pas être contacté(e) par e-Mail Téléphone :  mobile : \_\_\_\_\_  personnel ou domicile : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_Cochez votre préférence de contact téléphonique.  Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone  **Je déclare que ma situation familiale et patrimoniale a évolué et que les informations que j'ai communiquées à SMAvie BTP nécessitent d'être actualisées avec mon conseiller vie.****A défaut de déclaration contraire, SMAvie BTP considère que toutes les informations que vous avez communiquées sont toujours actuelles. Dans tous les cas, je m'engage à informer SMAvie BTP de toute modification substantielle de ma situation familiale et patrimoniale.****IMPORTANT - DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux)  
FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ**De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour **Si vous êtes non résident fiscal en France, vous déclarez n'être pas une Personne Politiquement Exposée (personne résidant dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers et qui est exposée à des risques particuliers en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un autre État ou de celles qu'exercent ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être étroitement associées. L561-10 et L561-18 du Code Monétaire et Financier).**

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

 Une première avance Une nouvelle avance Un renouvellement d'une avance en cours

Montant de l'avance demandée : \_\_\_\_\_ €

**RAPPEL**

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, SMAvie BTP procède au remboursement de l'avance (article 5).

**MODE DE  
VERSEMENT DE L'AVANCE** par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal) par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »****Exemple de calcul du remboursement d'une avance pour le contrat BATIRETRAITE, à valorisation trimestrielle**

Avance de 10 000 € le 25/01/2015 remboursée le 25/04/2015

Prise d'effet de l'avance (date de valorisation trimestrielle précédent le 25/01/2015) : 31/12/2014

Remboursement de l'avance (date de valorisation trimestrielle suivant le 25/04/2015) : 30/06/2015

Hypothèse de taux de valorisation du contrat, net de frais et avant prélèvements sociaux  
entre le 31/12/2014 et le 30/06/2015 : 4,50 % (taux annualisé)**Remboursement de l'avance = 10 000 X (1 + 4,50 %)<sup>(6/12)</sup> X 1,01 = 10 324,75 €**

Par conséquent, le coût (intérêt + intérêt additionnel) s'élève à 324,75 €

# CONDITIONS DES AVANCES

## 1 – GÉNÉRALITÉS

L'avance, accordée par SMAvie BTP auprès de laquelle a été souscrit le contrat, n'a aucune incidence directe sur l'épargne acquise du contrat. Elle ne modifie pas les règles de valorisation de cette épargne. Chaque contrat peut bénéficier d'une avance par année civile.

## 2 – EFFET – DURÉE

L'avance prend effet à la date de valorisation du contrat, précédant la date de versement de l'avance par SMAvie BTP. L'avance est accordée pour une durée de 2 ans renouvelable deux fois. La durée totale d'une avance ne pourra excéder 6 ans.

## 3 – MONTANT DE L'AVANCE ET INTÉRÊTS

### 3.1 Principe

Le montant des sommes octroyées au titre de l'avance ne peut excéder 80 % de l'épargne acquise.

Les intérêts de l'avance sont calculés lors de chaque valorisation du contrat à terme échu, selon la méthode des intérêts composés. Lors du remboursement de l'avance, les intérêts sont calculés à la date de la prochaine valorisation du contrat qui suit celle du remboursement.

### 3.2 Mode de calcul du montant à rembourser

Le montant total à rembourser est égal au montant de l'avance capitalisée au taux de valorisation, net de frais et avant prélèvements sociaux, du contrat, majoré d'un intérêt additionnel de 1 % par nombre d'années écoulées depuis la date d'effet de l'avance, arrondi à l'unité supérieure.

## 4 – MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le bénéficiaire de l'avance supporte, sans diminution de sa dette, les éventuelles taxes auxquelles la présente avance et ses intérêts pourraient être assujettis.

Le remboursement des sommes dues au titre de l'avance peut s'effectuer en une ou plusieurs fois ; chaque remboursement doit être supérieur ou égal à 750 € (montant révisable annuellement). Toutefois, le dernier remboursement pourra être inférieur à cette somme minimale afin de permettre le remboursement de la totalité de l'avance. Le montant de l'avance en cours après un remboursement ne pourra être inférieur à 150 € (montant nominal et intérêts inclus).

Lorsque le contrat a fait l'objet de plusieurs avances, ce sont les avances les plus anciennes qui sont remboursées en priorité.

## 5 – OBLIGATION DE REMBOURSEMENT

Si le montant des sommes dues au titre d'une ou plusieurs avances devient supérieur ou égal à 95% de la valeur de rachat totale, SMAvie BTP procède automatiquement au remboursement de l'avance par imputation sur la valeur de rachat du contrat et pourra mettre fin, le cas échéant, à l'adhésion.

En cas de non remboursement de l'avance à son terme (3<sup>ème</sup> échéance), au moment du rachat total ou lors de la survenance du décès de l'assuré, les sommes dues à cette date sont déduites de l'épargne constituée.

Cette clause est opposable au(x) bénéficiaire(s) d'un contrat d'assurance vie au moment du décès de l'assuré et aux héritiers d'un contrat de capitalisation.

## 6 – COMMUNICATION

### 6.1 Courrier d'information de l'échéance

Un mois avant la date de l'échéance, est adressé à l'assuré un courrier, contenant un coupon réponse, l'informant du terme de l'avance :

- avec prorogation si l'avance est échue ou arrive à terme pour la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> fois ;
- sans prorogation si l'avance est échue ou arrive à terme pour la 3<sup>ème</sup> fois.

Le coupon de réponse joint au courrier doit être retourné à SMAvie BTP au plus tôt avant le terme de l'avance.

### 6.2 Courrier de confirmation du renouvellement

En cas de prorogation, l'assuré sera informé par un courrier des nouvelles conditions d'octroi.

### 6.3 Communication annuelle

Le montant de l'avance est également indiqué dans le relevé de situation annuel.

## 7 – PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente proposition peut faire l'objet de modifications, notamment en fonction de la réglementation ou compte tenu d'évolutions importantes des marchés financiers.

Tout encaissement du montant de l'avance vaut acceptation des présentes conditions.

### SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772  
114 avenue Emile Zola - 75739 PARIS Cedex 15